ACT Evaluation: évaluer votre stratégie de transition bas carbone au regard de l'objectif de l'Accord de Paris - parcours entreprises

Avec ACT évaluation, utilisez une méthodologie internationale, pertinente et robuste pour évaluer vos objectifs de décarbonation et votre plan de transition associé par rapport aux trajectoires sectorielles.

Code module : CLIMAT63
Mis à jour le : 26/04/2024

88%
des stagiaires recommandent cette formation

Objectifs de formation

A la fin de la formation les stagiaires seront capables de :

Expliquer le principe général d'ACT évaluation
Décrire le processus d'évaluation et le format de la notation ACT
Collecter les données pour l'évaluation de son entreprise

Durée

7h

Public

Entreprises ayant réalisé un bilan d'émissions de gaz à effet de serre et développé une stratégie de transition bas carbone : responsables environnement, RSE, référents énergie, dirigeants.

Les organismes publics ne sont pas un public prioritaire pour cette formation. Lors de l'inscription, ils seront positionnés sur liste d'attente et pourront être acceptés en fonction des places restantes disponibles et s'ils justifient d'une stratégie de décarbonation

La Mission HANDICAP de l'ADEME est à votre écoute pour l'accueil et la formation des personnes à mobilité réduite ou en situation de handicap. Nous contacter pour toute demande.

Pré requis

Avoir réalisé un bilan des émissions de gaz à effet de serre (selon des référentiels reconnus) pour son entreprise
Etre en mesure de pouvoir embarquer son entreprise dans des démarches de réduction de ses émissions de GES
ACT est une initiative internationale les méthodes sont développées en anglais.

Pour vous inscire à cette formation vous devez avoir réalisé la formation E-Learning "Comprendre la transition bas carbone et comment se mettre en marche vers une stratégie de décarbonation"

Tarif

500 €
Les coûts pédagogiques sont pris en charge par l'ADEME pour le secteur public et associatif.

La formation peut faire l'objet d'une prise en charge financière par l'organisme auquel est affilié votre entreprise.

De plus, cette formation peut être prise en charge à hauteur de 40 ou 80% pour les entreprises industrielles éligibles au programme CEE PACTE Industrie

Toute absence non justifiée sera facturée comme précisé dans l'article 4 de nos conditions générales de vente.

Programme

• Concepts clés de la décarbonation, trajectoires de transition bas carbone et reporting extra financier
• Evaluation ACT : principes, méthodologie, enseignements, spécificités sectorielles et exercices
• Perspectives pour l'initiative ACT

Cette formation ne couvre pas la quantification des actions de réduction.

La formation alterne plénière et travail en sous-groupe. Votre présence est indispensable pendant toute la durée de la formation.

Modalités pédagogiques

Formation dispensée à distance

Modalité d'évaluation

Avant la formation
Le participant complète un questionnaire de positionnement sur son niveau de compétences et de connaissances ainsi que sur ses attentes, en termes d'enjeux, de contenus et d'apports.

Pendant la formation
Tout au long de la formation, le formateur évalue la progression de l'apprenant au travers de cas pratiques et de travaux en sous-groupe.

A l'issue de la formation
Le formateur valide l'acquisition des connaissances et des compétences du stagiaire.
Le stagiaire complète un questionnaire d'auto-évaluation sur son niveau de compétences acquises.

Equipe pédagogique

Responsable pédagogique : Mehdi KEROMEN, Chargé de formation ADEME

Damien Huet : Association Bilan Carbone
ADEME, Agence de la transition écologique - Siège social : 20, avenue du Grésillé – 49004 Angers Cedex 01
RCS ANGERS 385 290 309 00454 - Code NAF : 8413Z - N°Agrément : 52 49 020 78 49 - Site web : www.ademe.fr

Prochaine(s) session(s)

Il n'y a pas de sessions programmées à ce jour